SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE SÈTE
Fondée en 1863 Régates Sétoises
Alliée au YACHT CLUB DE FRANCE

Assemblée générale du 05 avril 2025
Procès-Verbal

Présent.es : 31 adhérents

ANDORRA Robert
BELLANGER Catherine
BELOT Pascal
BOULC'H Yann
BRIGHI Stéphane
CABARET Elisabeth
CHARLEUX Bruno
CHATAGNER Robert
CHOMEL Augustin
COURSINDEL Nadine
DE VAREILLES Bertrand
DE CUBBER Lola
DEPONDT Geneviève
DEPONDT Jean-Michel
FERRAND Brigitte
HUG Emilie
JACOBSOONE Albert
LEROY Thierry
LOPEZ Bruno
MARTIN Jean-Denis
ORSSAUD Jean-Baptiste
OUMELABAT Moussa
POLITO Christian
REGEARD Yves
SIRGUEY Heide
SORREL-CROS Diane-Laure
SOULA Delphine
VALETTE Luc
VICENS Eric
ZAGAROLI Tony
ZANELLA Luc

Représenté.es : 13 adhérents

BACHELLERIE Alain procuration donnée à **DE CUBBER Lola**
BENAIN Anne-Claire procuration donnée à **VICENS Eric**
BONNET Pascal procuration donnée à **LOPEZ Bruno**
BOS Frédérique procuration donnée à **BRIGHI Stéphane**
BRODIN Patricia procuration donnée à **BRIGHI Stéphane**
FEKKAR Didier procuration donnée à **DE VAREILLES Bertrand**
FERTE Marielle procuration donnée à **CABARET Elisabeth**
FROMENTY Agnès procuration donnée à **LEROY Thierry**
LAFFORGUE Gérard procuration donnée à **BELOT Pascal**
MOLES Jean-Pierre procuration donnée à **OUMELABAT Moussa**
MULLER-BORLE Eric procuration donnée à **ZANELLA Luc**
RAYNAL Monique procuration donnée à **CABARET Elisabeth**
SENNEPIN-ROUX Françoise procuration donnée à **COURSINDEL Nadine**

Soit au total 44 adhérents présents ou représentés.

Par ailleurs, étaient présents 4 autres adhérents 2025 ne pouvant voter car ne totalisant pas les 6 mois d'adhésion SNS requis par les statuts en vigueur :

BESSON Bernard
BOURGUERE Eric
COLIN Bernard
LANDAIS Jean-Jacques

Ordre du jour :

1. **Mot du Président**

   Prise de parole de Jean-Michel DEPONDT, pour introduire la présentation des comptes 2024 au titre de l'équipe sortante.

2. **Présentation des comptes définitifs 2024 (cf Document en annexe)**
    - COTISATIONS **+ 7 972€**
        - Baisse des cotisations en 2024 de 4% (tendance nationale 7%)
        - Dont recette Location de la salle 1650€
        - Dont recette Subvention Ville inchangée 8000€
    - NAVIGATIONS SUR LES BATEAUX DU CLUB : **+ 10 927€**
        - Dont Recette Forfaits navigations stables 20 436€
        - Dont recette Croisière DUFOUR 14 721€
        - Dont dépenses Frais d'entretien des bateaux : 27 500€
          Echanges sur un montant prévisionnel par bateau (provision)
    - FORMATION et ACTIVITES SPORTIVES **– 1607€**
        - Dont recette Formation théorique 1737€
        - Licences FFV équilibre Dépense – Recette
        - Régates dont Occitania Solde – 1093€ (dont démarche éco-responsable)
          Occitania Cup Régate nationale en 2025 – Epreuve emblématique annuelle
    - ANIMATION PORT DE PLAISANCE **+486€**
        - Puces nautiques, cabotages, rallyes
          Organisation copains d'à Bord 2025 par la SNS
    - RESTAURATION **+ 3200€**
        - Foyer, Repas hebdomadaires, Saint Louis
    - RESULTAT D'EXPLOITATION **+ 20 978€**
        - Produits 101 534€
        - Charges 80 556€
    - **RESULTAT 2024 + 3543€**
        - dont recettes placements : 2421€
        - dont dotation aux amortissements 20 275€
        - par ailleurs produit constaté de 4442€ (assurance) pour 2025

L'approbation des comptes est mise au vote :

Contre 0 vote - Abstention 1 vote – Pour 43 votes

Les comptes 2024 sont approuvés.

3. **Présentation des activités 2025**

- BUDGET PREVISIONNEL 2025
    - Recettes prévisionnelles 107 976€
    - Produits prévisionnels 108 462€
- Dotation par activité sur la base du budget 2024 amendée selon les évolutions pressenties
- Levage des bateaux : gratuité pour les B25 uniquement
- Doublement du coût des loyers Port Sud de France
- Professionnalisation de l'encadrement en réflexion : labellisation, formation, commission en charge de cette réflexion, journée sécurimar, formation mécanique, affiche vent en temps réel

- ANIMATIONS : repas hebdomadaires, week-end découverte (soixantaine d'inscrits), vendredis de la SNS ; fête de la base (fête des voisins), fête de la Mer et des littoraux, Saint Louis

- COMMUNICATION : amélioration de la visibilité du club (signalétique), relais dans les réseaux sociaux : instagram, facebook (tests positifs sur sorties découvertes) ; plusieurs articles dans Midi libre, relais à l'office tourisme, nouveau flyer à diffuser. Une refonte du site internet avec un prestataire abordable 2000€. Référencement avec les avis google.

- FORMATIONS : poursuite de la formation théorique (Jimmy) 15 sessions ; formation mécanique à venir (avec Yo) ; sécurité Journée SECURIMAR ; Session sur anglais maritime

- CROISIERES : Flotte SNS : croisières hiver, printemps, Italie côte amalfitaine (mi juin à mi août), automne.

- PLAISANCE : Rallye Les copains d'à Bord (100 personnes) fin avril ; La Sétoise 7-8 Juin ; Rallye du Muscat fin août-début septembre, Cabotage mi juin – fin juin (Espagne ou Porquerolles selon la météo).

- REGATES : Challenge de Thau (1 régate SNS du 9/03 annulée cette année) ; Parcours Sétois en réflexion sur quelques dates ; Occitania Cup 26-28/09 régate nationale désormais ; Challenge automne La Sète-Cerbère (SC62) ouvert à tous.

4. Points divers

- Nadine COURSINDEL : élue à la ligue notamment dans 3 Commissions Voile Habitable, Commission féminine, commission handicap. Moussa OUMELBAT : élu au CDV

- Augustin CHOMEL, proposé par cooptation au sein du Conseil d'administration en remplacement de Thierry LEROY démissionnaire.

- Questionnement sur la responsabilité du club pour les sorties navigation : Nos sorties sont organisées dans le cadre de la Convention FFV Navigation Voile Loisirs : tous les naviguants sont licenciés FFV et adhérents SNS – L'assurance du club couvre les activités proposées par le Club. Par ailleurs le cadre juridique est en cours d'approfondissement ainsi qu'un souhait de labellisation des compétences présentes et une meilleure formalisation de l'encadrement des sorties.

- Questions reçues par écrit : réponses en annexe du PV.

La séance est levée.

LE PRESIDENT, Robert ANDORRA	LE TRESORIER, Moussa OUMELABAT	LE SECRETAIRE, Stéphane BRIGHI

Communication SNS

On a besoin de vous ! La SNS c'est notre association à tous. Nous pouvons tous y apporter notre contribution et la faire vivre

- **Facebook** :
  https://www.facebook.com/societenautiquesete.sns
  Merci de devenir amis ou demander à devenir amis, suivre, liker, commenter, faire vivre ! C'est votre association

- **Instagram** :
  https://www.instagram.com/societenautiquedesete/
  Merci de devenir follower

- **Google** :
  Si vous avez une adresse gmail, tapez 'société nautique de sete' dans votre navigateur. A droit vous aurez ce panneau :

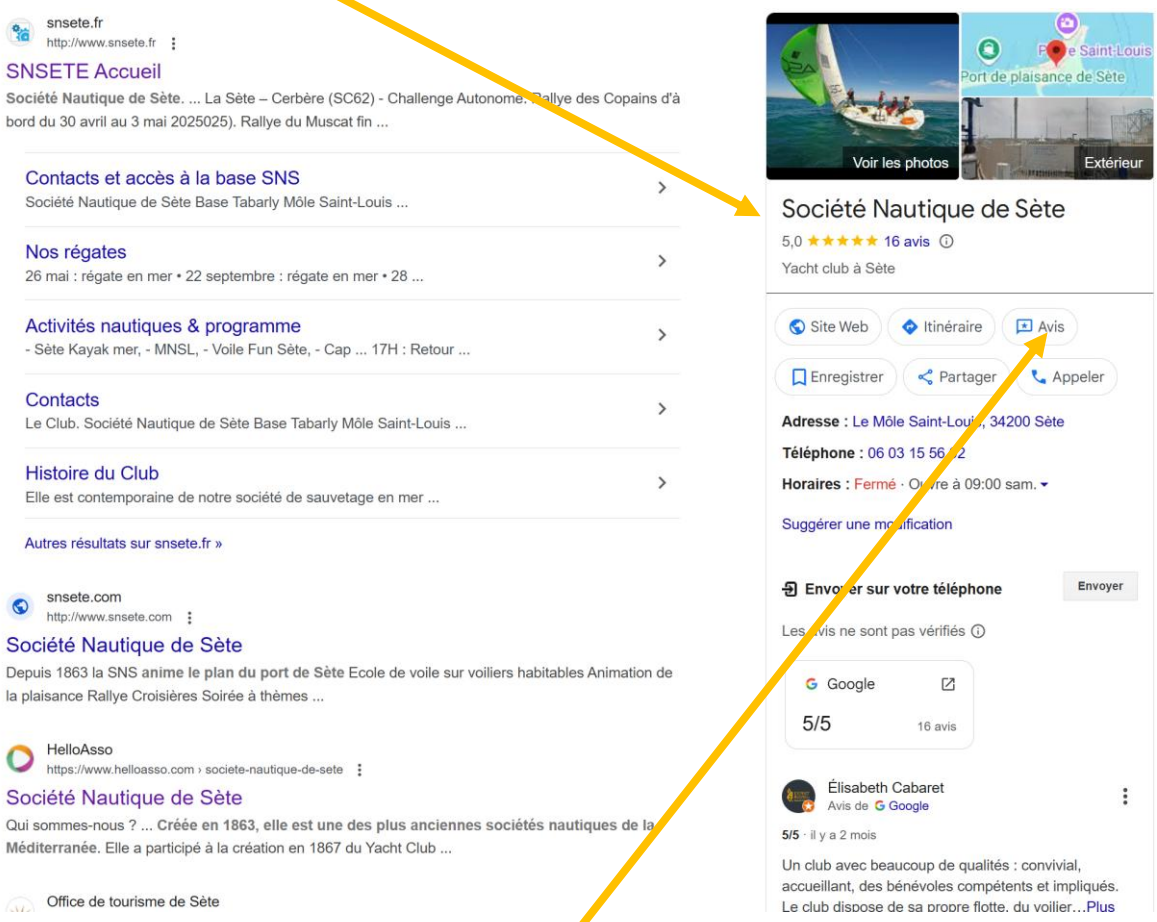

Ici, vous cliquez et donnez votre avis. Très utile au référencement naturel sur le Web, Google aime.